

Dirassat & Abhath
The Arabic Journal of Human
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث
المجلة العربية في العلوم الإنسانية
والاجتماعية

EISSN: 2253-0363
ISSN : 1112-9751

Les femmes victimes de violence conjugale: Une revue de la littérature nationale

النساء ضحايا العنف الزوجي: مراجعة للأدبيات الوطنية

بوصفصاف زوبير

Boussafsaf Zoubir

جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة

Université 20 Aout 1955 Skikda

تاريخ الاستلام : 2018-07-17

تاريخ القبول : 2018-11-24

Resumé:

Cet article fournit une revue de la littérature des études scientifiques sur la violence conjugale en Algérie entre 2005 et mai 2018. Cette revue de littérature vise principalement à présenter les résultats des études algériennes sur ce thème. Une revue de la littérature sur ce thème a été réalisée dans les bases : ASJP, Cairn, ScienceDirect et par le moteur de recherche Scholar Google. Les résultats ont montré que la femme est l'objet de violence non seulement du mari, mais de l'ensemble des membres de la famille.

Mots clés : violence conjugale, femmes, maris, Algérie. Revue de la littérature.

ملخص

يقدم هذا المقال مراجعة لأدبيات الدراسات العلمية حول العنف الزوجي في الجزائر بين عامي 2005 و مايو 2018. تهدف مراجعة الأدبيات إلى تقديم نتائج الدراسات الجزائرية حول هذا الموضوع. أجريت مراجعة للأدبيات الخاصة بهذا الموضوع في القواعد : *ASJP* ، *Cairn* ، *ScienceDirect* و عن طريق محرك البحث العلمي *Google Scholar*. وأظهرت النتائج أن المرأة هي موضوع عنف ليس للزوج فحسب، بل لجميع أفراد الأسرة .

الكلمات المفتاحية: العنف الزوجي ، النساء، الأزواج ، الجزائر. مراجعة للأدبيات.

1-Introduction :

La violence conjugale fait partie des violences contre les femmes ; c'est un phénomène qui affecte sans exception tous les pays du monde. L'organisation mondiale de la santé (2017) définit cette violence comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire), cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, notamment les actes d'agression physique, les relations sexuelles forcées, la violence psychologique et tout autre acte de domination* ».

Selon l'organisation mondiale de la santé toujours, 30% de femmes dans le monde ayant eu des relations de couple ont rapporté avoir été l'objet de violence physique et/ou sexuelle de la part de leurs partenaires intimes au cours de leur vie (OMS, 2017, para. 3).

L'Algérie n'est pas épargnée par la violence conjugale, il n'y a qu'à voir les statistiques rendues disponibles par les différents services. Ainsi, celles émanant des services de la police nationale révèlent qu'au cours de l'année de 2017, un total de 7589 femmes victimes de violence a été enregistré sur le plan national dont 38% sont d'origines conjugales, c'est-à-dire 2883 (Bersali, 2017). En 2016, le nombre de femmes victimes de violence a atteint 7400 femmes dont 3321 épouses. Les violences physiques représentent 73%, la maltraitance 21%, les agressions sexuelles 2.89% et les homicides 0.38%. (Oubraham, 2016).

Ces statistiques ne reflètent nullement la réalité du phénomène, car la majorité des femmes violentées hésitent longtemps avant d'aller consulter et très peu des victimes déposent des plaintes au niveau des services compétents.

Dans cet article, nous allons présenter une revue de la littérature sur la violence conjugale en Algérie. Cette revue de la littérature porte sur toutes les publications scientifiques ayant travaillé sur ce thème. L'objectif de cette revue est de présenter les différentes méthodologies utilisées par les chercheurs algériens et rendre compte des résultats des études sur la violence conjugale dans notre pays.

2-Méthode :

Une revue des études scientifiques publiées entre 2005 et Mai 2018 a été réalisée dans les bases suivantes : Algerian scientific journal Platform (ASJP), Cairn, ScienceDirect et par le moteur de recherche Scholar Google et Scholar Google الباحث العلمي من. Les mots clés utilisés étaient : violence conjugale, violence contre les femmes, العنف الزوجي , العنف الزوجي , العنف ضد المرأة.

Critères d'inclusion :

Les critères d'inclusions sont :

- les études scientifiques portant sur les violences conjugales en Algérie.
- les articles écrits en langue arabe ou en langue française.

Critères d'exclusion :

Les critères d'exclusion concernent :

- les textes théoriques.
- les études qui ne sont pas publiées dans une revue à comité de lecture.

Le choix des données :

En accord avec ces critères, nous avons obtenu onze études (7 en langue arabe et 4 en langue française).

3-Résultats :

Les études générales sur la violence conjugale :

Trois études seront examinées ici. La première étude a été réalisée par l'institut national de santé publique en 2005. C'est une étude de référence en matière de la violence exercée sur les femmes en Algérie, en raison de la qualité de sa méthodologie, notamment l'importance de la taille de sa population (9033 femmes dont l'âge varie entre 15 et 55 ans et plus), l'étendu de l'étude sur l'ensemble du territoire national et dans les différentes structures habilitées à recevoir les femmes victimes (la santé, les centres d'écoute, la police et la justice) et sa durée (deux ans). Les objectifs de cette étude se résument aux suivants :

- Identification des types de violence et les circonstances de l'agression.
- Identification des motifs des consultations des victimes.
- Identification des personnes ressources dans la famille.
- Identification des circuits de la prise en charge.
- Description de la prise en charge actuelle.
- Définition d'une prise en charge appropriée aux victimes.

Les résultats ont montré que le domicile familial est le lieu des agressions des femmes dans 64,9% .Les femmes sont l'objet de trois formes d'agression, nous retrouvons en premier lieu les agressions physiques, ensuite les agressions psychologiques et enfin les agressions sexuelles. Par exemple, dans les structures de la santé le pourcentage des formes de violence est le suivant: les agressions physiques (80%), les agressions physiques et psychologiques (11%) et les agressions sexuelles (2.1%). Cette étude a montré également que l'agresseur varie en fonction de la structure d'accueil de ces femmes: par exemple dans les structures de la santé et de l'écoute le mari

occupe la première place respectivement avec 60% et 68%. Quand il s'agit de la police et de la justice le mari vient en deuxième position avec un pourcentage respectif de 28% et 32%. Un fait important s'impose dans cette étude est que la femme en Algérie est l'objet de violence de tous les membres de la famille.

Les motifs de la consultation des victimes varient en fonction de la structure à laquelle elles s'adresseront ; ainsi dans les structures relevant de la santé, le premier motif de la consultation est l'obtention d'un certificat médical descriptif (86.1%), le second est en rapport avec la demande de certificats de virginité (3.4%), et le troisième est pour interruption de grossesse (0.7%); les motifs dans les structures de la police et de la justice sont respectivement en rapport avec le signalement de l'agression (79.8%), (53.7%) et dépôt de plaintes (17.7%), (40.2%). Dans les structures d'écoute, les motifs oscillent entre la demande d'aide (58.2%) et de conseils (42.4%), la nécessité de se confier (13.3%), et le besoin d'abri (12.3%). 50% des femmes mariées demandent de l'aide au niveau des structures d'écoute et 52.5% des femmes mariées sollicitent juste des conseils.

En ce qui concerne la prise en charge, nous relevons que dans les structures de la santé, le tiers des victimes n'a pas bénéficié d'une prise en charge ultérieure. 12% seulement des victimes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique. 46.9% des victimes ont été orientées vers d'autres services comme la médecine légale dans (14.3%) ou vers la police (13.9%). Il est à remarquer que peu de victimes ont été orientées vers les professionnels de la santé mentale : le psychologue (2.4%) et le psychiatre (2.1%). Dans les structures de la police, un cinquième des victimes a été pris en charge comme suit : assistance judiciaire (8.3%), aide médico-légale (5.4%), et prise en charge psychologique (1.4%).

Un sixième des victimes a bénéficié d'une prise en charge dans les structures de la justice ; (4.9%) pour assistance judiciaire et (5.7%) pour assistance médicale. Il est à rappeler que la prise en charge psychologique est infime (0.9%).

Au niveau des structures d'écoute, la prise en charge est principalement de nature psychologique dans (76.3%), judiciaire et médicale respectivement dans (19.6%) et (19.5%).

Les femmes victimes sont accompagnées dans la plupart des structures par un membre de sa famille, particulièrement la mère (structures de la santé (32%), structures d'écoute (25.1%) et la police (27.4%)), par contre au niveau de la justice, c'est le père qui accompagne sa fille en premier lieu (26%), et la mère vient en troisième position.

La deuxième étude est réalisée par Bouatta (2015). Celle-ci s'est intéressée au vécu psychologique de 100 femmes victimes de la violence conjugale dont l'âge varie entre 24 et 60 ans, rencontrées dans un service de médecine légale. L'auteure a analysé le discours des victimes par le biais des entretiens en rapport avec les variables suivantes : les réactions des femmes à cette violence, les stratégies de défense utilisées et le support social dont elles bénéficient.

Les résultats de l'étude ont indiqué que la violence concerne tous les âges, toutes les situations sociales et professionnelles. Elle peut être physique, psychologique et sexuelle. Les femmes victimes ont évoqué un ensemble de facteurs déclencheurs de cette violence ; ce qui est intrigant est que cette violence se déclenche « *pour n'importe quoi, pour rien, sous n'importe quel prétexte* » ou suite à des échanges, des disputes entre le mari et sa femme. D'autres causes sont reprises par les femmes victimes comme les relations extraconjugales du mari, la consommation de drogue et d'alcool par les maris, les facteurs économiques (perte de l'emploi du mari, les soucis d'argent...etc), les problèmes avec la belle-famille, la personnalité du mari décrite comme irresponsable, incapable, immature...etc.

La violence conjugale a des conséquences importantes sur les femmes victimes : les conséquences physiques (maladie des reins, allergies, infections gynécologiques, tension artérielle, diabète, asthme...etc), et les conséquences psychologiques (insomnies, troubles cognitifs, cauchemars répétitifs, phobie sociale, angoisse, dépression, pleurs, absence de désir, perte d'appétit...etc).

Les femmes victimes dans ses deux études ont mis en exergue l'impact de cette violence sur leurs enfants : sur les plans scolaires (échec), et psychologiques. Dans certains cas, les enfants sont pris comme cibles.

Les femmes victimes ont exprimé leur impuissance face à la violence du mari comme elles l'expriment (« *Je ne peux rien faire* », « *Je suis obligée de supporter* », « *Je reste à cause des enfants, je n'ai pas où aller...etc*). Les femmes victimes sont soutenues (beaucoup plus financièrement) par les membres de leurs familles. Celles-ci l'encouragent rarement à se séparer du mari. Il est à rappeler que les femmes victimes gardent pendant longtemps le secret de cette violence, mais finissent par s'ouvrir principalement à la mère ou à une sœur, le père est le dernier à en être informé.

De son côté Bouzid Baa (2016) a examiné la violence conjugale en réalisant des entretiens avec une quinzaine de

femmes victimes de violence conjugale (dont l'âge varie entre 24 et 48 ans) au niveau du service de médecine légale (Hôpital Frantz Fanon-Bejaia). Ces entretiens portent sur trois questions principales : les facteurs déclencheurs de la violence, les réactions des victimes et les conséquences de la violence.

Les résultats de cette étude rejoignent ceux de l'étude précédente :

Les femmes victimes ont rapporté plusieurs facteurs déclencheurs de la violence conjugale : les facteurs économiques (perte de l'emploi, soucis de travail et d'argent...etc.), et la consommation de l'alcool constituent les réponses les plus fréquentes chez ces femmes. Les problèmes (de l'épouse) avec la belle-famille, notamment la belle-mère, les tromperies du mari, son désir de se remarier et la naissance d'un bébé dans le couple sont les réponses les moins évoquées par les victimes.

Face à cette violence les femmes victimes ont exprimé un ensemble de sentiments et de réactions. Les sentiments les plus rapportés sont : la tristesse, l'impuissance, l'humiliation et l'indignation. Les femmes ont recouru à certaines réactions, particulièrement le dépôt de plaintes, mais sans demande de divorce ; les motifs avancés sont : la peur de se séparer des enfants, absence de lieu d'accueil, la peur de la stigmatisation (comme se retrouver divorcée à un jeune âge).

En ce qui concerne les conséquences de la violence conjugale, nous avons relevé les mêmes réponses que l'étude précédente. Donc les femmes victimes ont rapporté deux types de conséquences : physiques comme les maux de tête, les vertiges, les blessures (à l'œil), la fatigue, les hématomes sur le corps, des griffures sur le visage, infections gynécologiques répétées, fractures au niveau des membres supérieurs... etc, et psychologiques : traumatisme, angoisse, sentiment de honte, l'isolement...etc.les conséquences sur les enfants ont été décrites également, notamment les coups et blessures, l'impact sur scolarité, rupture familiale (enfant vivant avec d'autres parents), et les perturbations psychologiques.

Les stratégies de coping des femmes victimes de violence conjugale :

Deux études portent sur les stratégies de coping chez les femmes victimes de violence conjugale. La première a été menée par Ouchikh (2015) et visait à cerner les stratégies de coping mis en place par les femmes victimes de violence conjugale. L'auteure a évalué les stratégies de coping sur un échantillon très réduit (6 femmes victimes) et homogène (toutes les femmes sont au foyer, toutes issues d'une même classe sociale)

en utilisant une échelle d'inventaire des comportements de coping (Coping Inventory for Stressful Situations (N.S.Endler/J.D.Parker), sans avoir indiqué si cette échelle a fait l'objet d'une évaluation préalable de sa validité et sa fidélité dans le contexte algérien.

Selon les résultats, les femmes victimes adoptent deux types de stratégies de coping, les premières sont centrées sur l'évitement : les victimes tentent d'éviter et fuir la violence du mari et la souffrance qui en découle, ce qui n'empêche pas l'apparition de l'angoisse et de l'anxiété. Les secondes sont centrées sur l'émotion. Ces femmes victimes expriment un moindre contrôle de leurs émotions face à cette violence.

De son côté, Mekrloufi (2018) a étudié les stratégies d'adaptation les plus utilisées par les femmes victimes de violence conjugale, et celles qui leur permettent d'être compatibles dans leur vie conjugale. Pour cela, l'auteure a élaboré deux questionnaires : le premier s'attache à mesurer les stratégies d'adaptation, il comprend 36 items, repartis sur six dimensions (la tâche, la distraction, la religion, le soutien social, l'émotion et l'acceptation). Le deuxième questionnaire évalue la compatibilité conjugale, à travers ses 39 items.

Les caractéristiques psychométriques des deux questionnaires ont été évaluées par l'auteure ; ainsi la fidélité a été estimée pour le premier questionnaire (0.63 alpha de Cronbach et 0.60 par la méthode de split-half) et le deuxième questionnaire (0.94 alpha de Cronbach et 0.97 par la méthode de split-half). Par contre, l'auteure n'a pas mentionné leur validité.

70 femmes victimes de violence conjugale, recrutées par la technique de « Boule de neige » et habitant la ville d'Oran, ont participé à l'enquête.

Les résultats ont indiqué que les femmes victimes de violence conjugale disposent d'un ensemble de stratégies d'adaptation classées selon leur fréquence comme suit : les émotions (20.96), l'acceptation (18.20), la religion (17.60), la tâche (16.8), la distraction (15.1) et le soutien social (13.2). Le recours aux émotions permet aux femmes de supporter la violence du mari ; par l'acceptation de la situation de violence conjugale, les femmes victimes se sacrifient afin de sauvegarder leurs familles et éviter le divorce. Le recours à la religion, à dieu constitue une stratégie qui permet aux femmes de faire face à la violence du mari, voire de l'accepter.

En ce qui concerne les stratégies d'adaptation qui influencent la comptabilité conjugale, l'auteure a révélé que trois stratégies d'adaptation (le soutien social, les émotions, la tâche) y jouent un rôle important. Ainsi, si la compatibilité conjugale est à

moindre niveau, les femmes victimes font appel au soutien social en raison de la frustration, l'absence de sérénité et de quiétude dues à la violence du mari. Par contre, l'usage fréquent des stratégies centrées sur les émotions, les empêchent de résoudre le problème de la violence, ce qui influence négativement leur compatibilité conjugale.

Les conséquences de la violence conjugale sur les femmes victimes :

Anou (2011) a étudié l'impact de la violence conjugale sur le niveau de satisfaction de la vie des femmes victimes et certaines caractéristiques de leur personnalité. Cette étude qui s'est étendue sur quatre villes (Alger, Oran, Constantine et Adrar), a proposé une comparaison entre un échantillon de 300 femmes victimes de violence conjugale et 300 femmes non victimes. Le choix de l'échantillon répond à certains critères dont l'âge des femmes (entre 18 et 42 ans), la durée du mariage (5 ans et plus), le niveau scolaire des victimes (niveaux primaires et moyens), et la persistance de la relation conjugale. Par contre, l'auteure n'a pas décrit la répartition de l'échantillon sur les quatre villes, la technique de l'échantillonnage et le contexte dans lequel elles ont été sélectionnées.

Anou (2011) a utilisé les échelles suivantes :

- Echelle « Life Satisfaction Scale » : il s'agit d'une échelle construite par Desouki. Elle mesure la satisfaction de la vie en langue arabe classique. Elle comprend 30 items. L'auteure a mesuré la validité de cette échelle (0.50 et 0.80) et sa fidélité (0.88) dans le contexte algérien.

- « Questionnaire of personality among adult » : ce questionnaire mis en place par Rohner R, et traduit à la langue arabe par Mamdouha (1988) vise à décrire certaines caractéristiques de la personnalité : Hostilité/Agression (agression physique, agression verbale, agression passive...etc), Dépendance, Estime de soi, Autosuffisance, Réactivité émotionnelle, Stabilité émotionnelle, Perception de la vie. Ce questionnaire comprend 63 items repartis uniformément sur ces caractéristiques. La validité de l'échelle dans le contexte algérien est évaluée à 0.76 ; en ce qui concerne la fidélité, elle a atteint 0.90.

- Echelle « The Marital Violence Scale » (Alexandra 2011). Cette échelle mesure la violence physique (35 items), la violence psychologique (20 items) et l'hostilité (14 items).

L'indice de validité dans le contexte algérien varie entre 0.60 et 0.79, alors que celui de la fidélité est de l'ordre de 0.81.

Il est important de signaler que cette échelle ne mesure pas la violence sexuelle.

Les résultats ont montré que :

- Les femmes victimes de violence conjugale expriment moins de satisfaction de la vie : elles manquent de bonheur, de quiétude, de valorisation sociale. Les femmes victimes de violence conjugale sont instables émotionnellement, elles montrent une insensibilité aux compétences sociales en comparaison avec les résultats du groupe des femmes témoins.

- Les femmes victimes de violence conjugale manifestent de l'agressivité, l'hostilité, la haine vis-à-vis de l'autre en comparaison avec les résultats des femmes témoins.

- Les femmes victimes révèlent également qu'elles sont sujettes aux émotions comme l'anxiété, le chagrin, le mépris, un faible estime de soi en comparaison avec les résultats des femmes non-victimes.

- Les femmes victimes de violence conjugale (physique et psychologique) développent une perception négative de la vie, elles sont envahies par l'ennui, elles montrent de la soumission, de la dépendance et l'incapacité à faire face aux difficultés de la vie en comparaison avec les résultats des femmes témoins.

Bentahar et Bahiani (2016) ont de leur côté étudié la corrélation entre la violence à l'encontre des femmes dans la famille et l'hardiesse psychologique de ces femmes. La hardiesse psychologique constitue une dimension protectrice de la santé psychologique des individus. Afin de réaliser leur étude, les auteurs ont sélectionné un échantillon de 114 femmes victimes de violence familiale (violence physique et psychologique) dans des contextes variés (hôpital, cliniques, association de protection de la famille, des bureaux d'avocat, et certaines familles). Nous constatons l'absence de description des caractéristiques de l'échantillon ainsi que sa répartition par rapport aux différents contextes à partir desquels il a été recruté.

Deux instruments de recherche ont été utilisés, il s'agit de l'échelle qui mesure la violence familiale contre les femmes d'Ala Ali Hussein et autre (2011). Cette échelle contient 36 items qui mesurent 6 dimensions. Les indices de validités (entre 0.47 et 0.75) et de fidélité (Half-split : 0.85, Alpha Cronbach 0.75). Pour mesurer la hardiesse, les auteurs ont élaboré un questionnaire, composé de 43 items pour capter les trois dimensions (l'engagement, la maîtrise et le défi). L'indice de validité (0.57) et l'indice de fiabilité (Alpha Cronbach : 0.64).

Les résultats ont indiqué que :

- Plus la violence à l'égard des femmes dans la famille augmente, plus leur hardiesse psychologique diminue.

- la violence familiale influence de manière uniforme la hardiesse des femmes quelque soit leur caractéristiques (âge, statut social, statut économique, niveau scolaire, lieu de résidence, ou nature de la violence).

Une autre étude porte sur les conséquences traumatiques de la violence conjugale physique sur les femmes a été entreprise par Boucenna et Hadj Cheikh (2017). Les auteurs ont tenté d'étudier le traumatisme psychique (la peur et l'angoisse) à l'aide de l'observation et de l'entretien semi-directif auprès de deux femmes victimes de violence conjugale âgées entre 48 et 54 ans.

L'analyse de contenu a montré, selon les auteurs que les femmes victimes de violence physique exercée par leurs maris présentent l'angoisse et la peur.

NB :

Il est important de souligner quelques observations concernant cette étude :

- Dans la définition des concepts, les auteurs confondent le traumatisme psychique et l'événement traumatisant; ce dernier est l'agent alors que le traumatisme psychique en est la conséquence.

- les symptômes évalués par les auteurs, en l'occurrence l'angoisse et la peur ne sont pas les symptômes spécifiques du traumatisme psychique.

L'étude de la violence conjugale à partir des représentations sociales :

Deux études ont examiné la violence conjugale en analysant les représentations sociales des populations non-victimes. Bouaicha et Boulesnan (2015) ont étudié les représentations sociales de la violence conjugale en présentant un questionnaire composé de trois questions portant sur : la définition de la violence conjugale, sa prévalence et les causes de cette violence à un échantillon de 30 sujets mariés non-victimes (16 femmes/14 hommes). Les résultats ont montré par rapport à la première question que les sujets ont associé la violence conjugale à l'exercice de la force physique contre la femme (frapper, taper...etc) dans 36.66 % des réponses et aux mauvais traitements (la violence physique et la violence psychologique) dans 20% des réponses.

Concernant la prévalence de la violence conjugale en Algérie, 70% des répondants ont rapporté que la violence conjugale est limitée à quelque cas seulement. Cela s'explique selon les auteurs par le fait que ce type de violence est généralement tenu secret par les victimes.

La troisième question a trait aux facteurs de risque de la violence conjugale. Les participants ont indiqué un ensemble de facteurs que nous résumons comme suit :

- 60% des sujets interrogés considèrent que le facteur économique est le facteur de risque le plus important dans l'apparition de la violence conjugale (la pauvreté, absence de logement...etc.).

- La différence du niveau scolaire entre le mari et sa femme occupent la deuxième position des facteurs de risque avec 43.33% des réponses.

- Le troisième facteur de risque rapporté par les participants (33.33%) se limite à la différence de position sociale des époux avant le mariage.

- Trois facteurs de risque ont obtenu 26.66% des réponses et concernent respectivement : l'immixtion d'un membre de la famille dans la vie du couple, l'absence de communication dans le couple et la différence d'opinion entre époux.

Il est à rappeler que 23.33% des réponses estiment que la violence conjugale est due à l'absence de facteur religieux dans le couple.

La seconde étude menée par Benabid (2016) visait à saisir les causes de la violence conjugale à travers les représentations sociales de 146 étudiantes en sciences sociales de l'université Larbi Ben M'hidi (Oum El Bouaghi) sans avoir indiqué au préalable la technique d'échantillonnage utilisée.

L'auteur a utilisé un questionnaire comprenant 26 items.

Les principaux résultats sont comme suit :

- La différence de socialisation entre le garçon et la fille dans la société algérienne (société phallocrate) favorise la violence conjugale, notamment la préférence du garçon sur la fille, le renforcement de la position du garçon et sa violence à l'égard de la fille. Ces réponses sont plus proches du noyau central de la représentation.

- La violence conjugale n'est pas due uniquement à la structure physique de l'homme. Les étudiantes ont insisté sur d'autres facteurs comme les conceptions masculines de la femme en tant qu'être « faible ».

- Les hommes selon ces étudiantes se réfugient derrière la religion pour justifier leur violence à l'égard des femmes. Ainsi, les lectures et les interprétations erronées de la religion servent à justifier la violence contre la femme.

- Les étudiantes ont rapporté d'autres causes de la violence du mari, particulièrement la difficulté qu'éprouvent ces

hommes à convaincre leurs femmes, les difficultés économiques du mari, le manque de compétence et de créativité pour trouver des solutions aux difficultés conjugales...etc.

Le rôle du psychologue dans la prise en charge des femmes victimes de violence conjugale :

Dans cet article, Bouatta (2014) a tenté de montrer le rôle du psychologue lorsqu'il reçoit des femmes victimes de violence conjugale à travers trois cas cliniques. Pour Bouatta, le psychologue est pris dans un dilemme, d'une part les femmes victimes le consultent parce qu'il est soumis au secret professionnel comme le souligne le code de déontologie, et d'autre part ces femmes victimes refusent de divulguer le secret de cette violence. Ajouté à cela, elles viennent voir le psychologue dans le but d'obtenir uniquement des conseils afin de gérer la violence conjugale, ce qui ne change rien à leur souffrance.

Néanmoins, le psychologue est en mesure de fournir une aide psychologique aux femmes victimes de violence conjugale, axée sur les points suivants :

- Prendre en charge les conséquences psychiques de cette violence sur le fonctionnement des victimes.
- Aider ces femmes à prendre conscience de leur vécu psychique.
- Mettre fin au sentiment de honte qui pèsent sur ses femmes.
- Aider ces femmes à retrouver l'estime de soi, écrasée par cette violence.

Conclusion :

Cette revue de la littérature sur la violence conjugale en Algérie a ciblé 11 études. La majorité des études s'inscrit dans les approches quantitatives (8 études) et peu d'études qualitatives (3 études), ce qui oriente bien évidemment la méthodologie de recherche utilisée. Ainsi, en ce qui concerne la population de recherche, l'ensemble des études s'est focalisée sur des populations cibles, en l'occurrence les femmes victimes de violence conjugale, par contre deux études ont sélectionné des échantillons non concernés (Bouaicha et Boulesnan (2015), Benabid (2016)).

Une seule étude a mis un place un plan comparatif entre les femmes victimes de violence conjugale et un groupe de témoins (Anou 2011).

Concernant la taille des échantillons, elle diffère d'une étude à une autre, mais celle de l'étude réalisée par l'INSP (2005) représente l'échantillon le plus important (9033 femmes dont

environ 50% sont des femmes mariées) en raison de l'étendue de la recherche sur l'ensemble du territoire nationale.

Les instruments de recherches les plus utilisés par les chercheurs sont systématiquement les questionnaires associés ou non à des échelles et dans une oindre mesure les entretiens.

Il est à souligner que dans certaines études, l'information n'est pas disponible concernant les caractéristiques de l'échantillon, les techniques de l'échantillonnage et les qualités psychométriques des échelles utilisées.

En matière de résultats, cette revue de la littérature souligne que la violence conjugale contre les femmes est un phénomène bien enracinée dans la société algérienne. Les différentes formes de cette violence (physiques, psychiques et sexuelles) affectent toutes les femmes sans distinction d'âge, ni de statut social ou économique. La violence conjugale apparait dès la première année du mariage, elle a des conséquences physiques et psychiques et sur les femmes victimes et sur les enfants témoins.

Selon ces études, plusieurs facteurs favorisent l'émergence de cette violence comme les facteurs économiques (la pauvreté, le chômage...etc), les facteurs sociaux, notamment les représentations patriarcales de la femme dans la société algérienne qui encouragent la domination de l'homme sur la femme. L'impact de l'addiction du mari (la drogue, l'alcool) sans oublier les relations difficiles avec la belle-famille.

Certaines études ont mis en évidence l'incapacité des femmes à faire face à cette violence ; ce qui explique leur recours à certaines stratégies de coping comme celles centrées sur l'évitement ou sur l'émotion. Les femmes victimes de violence conjugale sont impuissantes face à cette violence, elles expriment de la tristesse, de l'angoisse et développent une perception négative de la vie.

Les femmes bénéficient du soutien de sa famille d'origine (financier surtout), mais rares les familles qui les encouragent à se séparer du mari.

L'une des conclusions les plus importantes montre que peu de femmes victimes de violence conjugale bénéficient d'une prise en charge ultérieure, notamment la prise en charge psychologique. Les femmes victimes de violence conjugale rencontrent rarement un professionnel de la santé mentale, que ce soit dans les structures relevant de la santé (le psychologue (2.4%) et le psychiatre (2.1%), ou dans les structures de la police (1.4%), ou encore dans les structures de la justice (0.9%) (INSP 2005). La prise en charge multidisciplinaire, notamment psychologique doit être envisagée et proposée pour chaque victime qui se présente

aux différentes structures habilitées à accueillir les femmes victimes de violence conjugale.

Bibliographies :

- Bouatta, Ch. (2015) : De quelques facettes des violences faites aux femmes en Algérie. In Dialogue 2015/2 (n° 208), Pp. 85-98.
- Bouatta, Ch. (2014) : Ethique et Psychologie : le cas des violences faites aux femmes. In Références. Revue semestrielle de la faculté des sciences humaine set sociales. Université de Bejaia N° 2, 1er Semestre Pp 5-15.
- Bouzid Baa, S. (2016) : Femmes victimes de violence conjugale. In Dirassat insanya wa ijti-maia, Université Oran1, N°6, Pp7-17
- Institut national de santé publique (2005) : Violence à l'encontre des femmes. Enquête nationale. Algérie.
- Organisation mondiale de la santé (2017) : La violence à l'encontre des femmes : violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes. Novembre 2017. In <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/fr/>

Bibliographies en Arabe :

- دراسة تحليلية لاستراتيجيات سلوك الاستحصال أو شيخ نورة (2015) عند المرأة ضحية العنف الزوجي. مجلة العلوم الإنسانية، عدد 43.
- بن عبيد عبد الرحيم (2016): مصادر العنف الزوجي الممارس على المرأة المتزوجة حسب التصورات الاجتماعية لعينة من الفتيات الجامعيات (دراسة ميدانية). مجلة العلوم الإنسانية، عدد 6.

- بن طاهر التيجاني ، بهياني مارية يمينة (2016): العنف الأسري ضد المرأة وعلاقته بالصلاية النفسية . مجلة علوم الأنسان و المجتمع عدد 5، رقم 18، ص305-351
- بوعيشة أمال ، بولسان فريدة (2015): التصورات الاجتماعية للعنف الزوجي مظاهر سلبية و تطلعات ايجابية. مجلة العلوم الإنسانية و الاجتماعية. عدد 21.
- بوسنة عبد الوافي زهير ، حاج شيخ سمية (2017) : دور العنف الجسدي في ظهور أعراض الصدمة النفسية لدى الزوجة المعنفة في المجتمع الجزائري-دراسة عيادية على حالتين من زوجات المعنفات في ولاية بسكرة- مجلة الحقوق و العلوم السياسية ، العدد 7
- عنو عزيزة (2011): العنف الزوجي و علاقته بأبعاد الرضا عن الحياة و ببعض المتغيرات النفسية لدى المرأة الجزائرية. مجلة العلوم الإنسانية ، صص-ص 71-99. عدد 35
- مكرلوفي يمينة (2018): استراتيجيات التعامل لدى الزوجة المعنفة و علاقتها بالتوافق الزوجي. مجلة أبعاد العدد 5.

Journaux :

- Bersali, A. (26 novembre 2017) : Violence faites aux femmes: Un phénomène qui défie la loi. Elwatan, pp 1, 6.
- Oubraham, S. (6 décembre 2016) : Violence à l'égard des femmes : 7400 victimes en 2016. Elmoudjahid.